

Le Parc des Véhicules et des bacs rhénans (PVBR)

Le PVBR met à disposition et entretient la flotte de véhicules de la CeA acquis en pleine propriété - donc hors locations longue durée (LLD) -, à l'exception des véhicules du Parc Travaux d'Erstein.

Le PVBR prend en charge l'ensemble des dépenses d'investissement et de fonctionnement des véhicules et refacture aux services leur mise à disposition selon un barème annuel. La gestion en budget annexe dédié est nécessaire pour tenir une comptabilité analytique exhaustive et permet ainsi l'exactitude et la complétude des coûts inclus au barème, notamment pour ce qui est des charges de structure.

Le PVBR est aussi chargé de l'entretien des bacs rhénans, il participe également à la viabilité hivernale et enfin il assure des formations en interne. Ces activités sont également refacturées au budget général et tarifées dans son barème.

1. Les dépenses du budget primitif 2023

1.1. Dépenses de fonctionnement

Les dépenses englobent la masse salariale du coût total employeur des agents du PVBR, toutes les dépenses liées à l'achat, à l'entretien, à l'exploitation et à l'amortissement des véhicules, ainsi que tous les frais généraux liés aux dépenses de fonctionnement du service (immobilier, équipement informatique, chauffage, etc.).

Ces dépenses sont soit directement imputées sur le budget annexe, soit prises en charge par le budget annexe sous forme d'un remboursement au budget principal de la collectivité.

Les dépenses réelles de fonctionnement représentent un montant de 8 707 059,03 €.

Les dotations à l'amortissement sont de 2 610 130,28 € et un virement en recettes à la section d'investissement de 1,5 M€ est prévu.

1.2. Dépenses d'investissement :

Les dépenses d'investissement sont entièrement consacrées aux renouvellements des véhicules et engins nécessaires pour optimiser les dépenses de fonctionnement liées à la maintenance, hormis les seules dépenses d'investissement immobilier nécessaires à l'adaptation des locaux.

Le montant prévu dans le cadre du budget primitif 2023 est de 4 955 939,94 € en réel et 100 000 € en ordre.

Les dépenses d'investissement prévues sont équilibrées avec les recettes d'investissement.

2. Les recettes du budget primitif 2023

2.1. Recettes de fonctionnement :

Les recettes réelles prévisionnelles de 12 767 189,31 € sont issues :

- des locations des matériels mis à disposition,
- des activités confiées au PVBR,
- et de recettes autres comprenant les cessions de véhicules, le négoce (carburant pour les matériels non intégrés à la flotte du PVBR et pièces pour les bacs rhénans) et la gestion des petits matériels à main, les auto-facturations en interne au PVBR pour la main d'œuvre affectée aux matériels reconditionnés, ainsi que des recettes diverses comme par exemple les remboursements par l'assurance des sinistres.

Les recettes relatives aux dotations aux amortissements s'élèvent à 50 000 €.

Un nouveau barème 2023 est proposé. Il résulte de la comptabilité analytique de l'année 2021, première année d'analyse des comptes après la création de la CeA au 1^{er} janvier 2021. **Alors que le barème 2022 était inchangé depuis 2018, le barème 2023 est proposé avec une augmentation de 5,85 %.**

2.2. Recettes d'investissement :

Les recettes d'investissement sont constituées par les amortissements auxquels s'ajoute le fond de compensation de la TVA (FCTVA).

Le montant des recettes d'investissements d'élève à 895 809,66 € en réel et à 4 160 130,28 € en ordre.

En conclusion, le montant du budget primitif proposé pour l'exercice 2023 s'élève au total à 13 662 998,97 € en réel et 17 873 129,25 € en tenant compte des dépenses et recettes d'ordre, équilibré en recettes et en dépenses.

Tableau récapitulatif des crédits de paiements (dépenses et recettes)

	BP 2022	BP 2023	BP 2023 - BP 2022 en €	BP 2023 - BP 2022 en %
Dépenses de fonctionnement dont	12 158 430,00	12 817 189,31	658 759,31	5,42%
Réel	9 094 449,00	8 707 059,03	-387 389,97	-4,26%
ordre	3 063 981,00	4 110 130,28	1 046 149,28	34,14%
Dépenses d'investissement dont	3 263 653,00	5 055 939,94	1 792 286,94	54,92%
Réel	3 162 653,00	4 955 939,94	1 793 286,94	56,70%
ordre	101 000,00	100 000,00	-1 000,00	-0,99%
TOTAL DEPENSES dont	15 422 083,00	17 873 129,25	2 451 046,25	15,89%
Réel	12 257 102,00	0,00	-12 257 102,00	-100,00%
ordre	3 164 981,00	4 210 130,28	1 045 149,28	33,02%
Recettes de fonctionnement dont	12 158 430,00	12 817 189,31	658 759,31	5,42%
Réel	12 107 430,00	12 767 189,31	659 759,31	5,45%
ordre	51 000,00	50 000,00	-1 000,00	-1,96%
Recettes d'investissement dont	3 263 653,00	5 055 939,94	1 792 286,94	54,92%
Réel	149 672,00	895 809,66	746 137,66	498,52%
ordre	3 113 981,00	4 160 130,28	1 046 149,28	33,60%
TOTAL RECETTES dont	15 422 083,00	17 873 129,25	2 451 046,25	15,89%
Réel	12 257 102,00	13 662 998,97	1 405 896,97	11,47%
ordre	3 164 981,00	4 210 130,28	1 045 149,28	33,02%